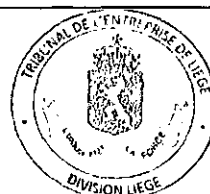


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



10 OCT. 2023

Greffe

N° d'entreprise : 846 628 569

Nom

(en entier) : **LAMPIRIS COOP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Saint-Laurent 54, 4000 Liège**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

13 OCT. 2023

BELGISCH STAATSBLAAD
BESTUUR

Objet de l'acte : Demission et nomination d'administrateurs

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 JUIN 2023

"Renouveler un mandat d'administrateur et nommer un administrateur

Le conseil d'administration constate que le mandat d'administrateur de Messieurs Pierre Lebas et Sébastien Otten arriveront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2023.

Le conseil propose de porter le renouvellement du mandat Monsieur Sébastien Otten à l'ordre du jour de cette assemblée générale jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui devra se tenir en 2024.

Le conseil d'administration propose également de porter à l'ordre du jour la nomination de la SRL OAKFIN, représentée par Michel Grandjean, en tant qu'administrateur A de la Société.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 18 JUILLET 2023

" Sixième résolution : renouvellement d'un mandat d'administrateur et nomination d'un administrateur

L'assemblée prend connaissance du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société du 29 juin 2023 reprenant l'élément suivant : le mandat de Sébastien Otten, administrateur B de la Société, arrive à échéance à ce jour.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat de Monsieur Otten, cette décision prenant effet à ce jour. Son mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2024.

L'assemblée générale décide désigner, conformément, à l'article 18 des actionnaires, en qualité d'administrateur A de la société :

la SRL OAKFIN (BE 0544.881.068) représentée par Monsieur Michel Grandjean. Son mandat est non rémunéré et sera valide jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire qui aura lieu en 2024(...)

Neuvième résolution : pouvoirs

L'assemblée générale décide de donner mandat à Monsieur Rodrigue de Crombrughe de Picquendaele, Legal & Regulatory Director de la Société et Monsieur Juan Arturo Diaz Cordova, Legal & Regulatory officer au sein de la Société, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales requises pour le dépôt au greffe et publication aux annexes du Moniteur belge des décisions reprises dans le présent procès-verbal, en ce compris l'établissement et la signature de tout extrait du présent procès-verbal.

Juan Arturo Diaz Cordova

Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).